

POUR INFORMATION

Commission des affaires sociales

Auditions ouvertes à l'ensemble des membres de la commission



**AUDITIONS DE MME JOSIANE CORNELOUP, DEPUTEE DE SAONE-ET-LOIRE, RAPPORTEURE
DE LA PROPOSITION DE LOI VISANT A FAIRE ASSUMER A CHACUN LES CONSEQUENCES DE SES
ACTES EN PERMETTANT LA SAISIE DES AMENDES NON PAYEES SUR LES MINIMAS SOCIAUX
(N° 2223)**

Jeudi 8 janvier 2026

Auditions par visioconférence

15 h15 – 16 h 15	<i>Table ronde des associations</i> – Secours catholique – Mme Sophie Rigard , chargée de projet plaidoyer – Secours populaire – M. Philippe Gilain , membre du bureau national et secrétaire général de la fédération de Meurthe-et-Moselle, et Mme Marielle Devriese , cadre de gestion administrative chargée de l'accès au logement, aux droits et à la santé – Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) – Mme Charlotte Penot , coordinatrice
16 h 15 – 17 h 00	<i>Audition conjointe</i> – Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) – M. Nicolas Grivel , directeur général – Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) – Mme Christine Dechesne-Ceard , directrice de la réglementation
17 h 00 – 17 h 45	– Direction de la sécurité sociale – Mme Marion Muscat , sous-directrice de l'accès aux soins, des prestations familiales et des accidents du travail et maladies professionnelles